

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 26 juin 2026

Rénovation des vergers arboricoles : ouverture d'un appel à projets pour les campagnes de plantation 2026-2027 et 2027-2028

Comme annoncé par le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire le 26 juin, dans le cadre du plan de souveraineté pour la filière fruits et légumes, FranceAgriMer met en place un appel à projets pour accompagner la plantation de vergers arboricoles pour les campagnes 2026-2027 et 2027-2028. Ce dispositif soutient les investissements qui contribuent à développer la production et/ou assurent un renouvellement régulier des espèces et des variétés afin de conserver une arboriculture de qualité.

Cet appel à projets annuel poursuit les objectifs suivants :

- **améliorer la compétitivité et la structuration** du secteur de la production française de fruits ;
- **favoriser l'adaptation de ses exploitations aux attentes du marché**, en lien avec les exigences techniques, sanitaires et économiques de la filière fruitière ;
- **permettre une meilleure maîtrise des conditions de production** ;
- **créer des vergers compétitifs et résilients face au changement climatique et aux défis sanitaires** dans un contexte de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques.

L'aide de FranceAgriMer est attribuée aux **projets répondant au moins à l'une des quatre priorités** selon l'ordre de hiérarchisation suivant :

- priorité 1 : renouvellement des exploitants ;
- priorité 2 : lutte contre les maladies végétales ;
- priorité 3 : performance environnementale ;
- priorité 4 : souveraineté en fruits.

Les demandeurs éligibles sont :

- les personnes physiques exerçant une activité agricole au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL), les sociétés civiles d'exploitation agricole (SCEA) ;
- les sociétés hors GAEC, EARL et SCEA dont l'objet social est agricole ;

Contacts presse

FranceAgriMer
Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38
Mél : presse@franceagrimer.fr
12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex
www.franceagrimer.fr

- les instituts techniques agricoles qualifiés au titre de l'arrêté du 22 décembre 2022 concernant leurs activités de stations expérimentales ;
- les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) et les établissements d'enseignement agricole privés.

Le téléservice dédié au dépôt des dossiers ouvre le 26 juin 2026 sur la plateforme d'acquisition de données (PAD) de FranceAgriMer. Il fermera le **31 juillet 2026** pour toutes les espèces sauf les fruits à noyaux et le **8 septembre 2026** pour les fruits à noyaux (abricot, cerise de table, cerise d'industrie, pêche et prune de table et prune d'ente).

Toutes les informations sur les conditions d'éligibilité, les modalités de dépôt ainsi que les documents utiles pour constituer le dossier sont accessibles sur le site internet de FranceAgriMer : <https://www.franceagrimer.fr/aides/renovation-des-vergers-arboricoles-campagnes-20262027-et-20272028>

A propos de FranceAgriMer

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, placé sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture, FranceAgriMer participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de l'aquaculture. Il est un lieu de concertation unique entre les pouvoirs publics et les professionnels de ces filières, représentées de l'amont à l'aval dans ses instances de gouvernance. FranceAgriMer assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux filières de gagner en compétitivité. L'Établissement met en œuvre des dispositifs de soutien et de régulation des marchés et accompagne les acteurs économiques à travers le versement d'aides nationales et européennes. Il contribue à leur rayonnement à l'international en soutenant les exportateurs et l'internationalisation des filières.

Plus d'informations sur : <http://www.franceagrimer.fr>

Retrouvez-nous sur LinkedIn : [@FranceAgriMer](#)

Contacts presse

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr